



Expulsion brutale d'un logement declare insalubre

Par **Pamelzoe**, le **24/07/2011** à **22:39**

Bonjour,

Nous sommes expulse 13 Juillet 2011 par FORCE PUBLIQUE par le prefet.. mais la lettre j'ai recue 17 JUILLET 2011 envoie le 15 JUILLET 2011.....APRES ils ont deja fait l'expulsion. Curieusement le mardi avant j'etais 4 1/2 heures a la gendarmerie avec un detective a faire la plainte contre les proprietaires qui sont les notaires..... Il n'a pas dit EXPULSION le lendemain. Je suis allee apres la plainte a notre appartement ou quelqu'un a telephone... expulsion demain. J'ai contacte le gendarmes qui a contact le Prefecture.. Il a telephone et m'a dit NON N'EST PAS UN EXPULSION MAIS UN ASSISTANT SOCIALE VIEN A AIDER NOUS A DEMENAGER AVEC UN CAMION. Moi j'ai telephone aussi le PREFECTURE ou la dame a dit vous etes sur la liste mais je ne sais pas!!!

TROIS GENDARMES ONT VENU ET AGRESSIF ET INSULTE MOI AVEC L'AIDE DE HUISSIER ET ILS ONT POUSSE OUVERT LA PORTE AVEC FORCE CRIANT FORTE GET OUT GET OUT GET OUT ITS FINISHED FOR YOU GET OUT. Mes deux filles ont dormi... C'etait TERRIBLE et encore avec son visade sur mon ne et sa mains sur son fusie le gendarme a crie DONNER MOI VOS CLES DONNER MOI VOS CLE.. TROP TARD ILS ONT CHANGE LES SERRURES..

SANS aucun de nos affaires.. moi sans vetements ni mon passport et DEUX semaines apres. MA FILLE A DEMANDE POURQUOI LE HUISSIER PEUT INSULTE SA MERE ET LES GENDARMES A DIT TU PEUX PARTIR DE ST MARTIN ET TU PENSES QUE LA FRANCE DOIT PAYER LES BILLETS..MES FILLES SONT NEES ICI.

NOUS N'AVONS APS NOS AFFAIRES ET AUCUN D;ARGENT PARCE QUE LA CAF A ARRETE MES PAIEMENTS SAUF 125 EUROS,

Les Huissiers sont les MEMES qui ont refuse a execute aucun jugement dans mon faveur

depuis 2000... mais en plus le huissier qui bloque moi a dit elle est antillaise et elle est la justice et elle peut faire tout elle veut contre moi. elle a dit partout les difamations contre moi mais en plus LES MENSONGES OU ELLE A DIT QU PREFECTURE QUE MME JENKINS EST UN COMPTABLE ET TRAVAIL TOT LE MATIN A TARD LE SOIT A LA PARTI HOLLANDAISE.. JE NE SUIS PAS UN COMPTABLE MAIS UN PHARMACIENNE DEPRIVE DE TRAVAIL.
JE VOUDRAIS SAVOIR COMMENT JE PEUX AVOIR TOUS NOS AFFAIRES ET SANS CETTE DAME QUI N'AI PAS UN REPRESENTANT DE JUSTICE ET ELLE NE DOIT PAS TRAVAILER COMME UN HUISSIER.. ILS ONT BLOQUE MES DROITS AVOIR UN AVOCAT MAIS EN PLUS UN APPEL. LE BATONNIER A BASSE TERRE JAMAIS A REPONDU ET 16 MARS 2010 J;AI FAIT UNE DEMAND SANS AUCUN REPONSE NI A MES PLUSIUERS LETTRES DEPUIS.. UN BATONNIER A REFUSE ET RETOURNE MA LETTRE AVEC VOTRE ECRITURE EST ILLISSIBLE..QU'ES

Par **mimi493**, le **24/07/2011** à **22:54**

Prenez un avocat à ce niveau

Par **Pamelzoe**, le **24/07/2011** à **23:08**

j'ai essaye mais les batonniers a Basse terre ne font rien.
Avril 2007 le Batonneir a retourne ma lettre avec VOTRE ECRITURE EST ILLISSIBLE
ENCORE 16 mars 2010 une demande pou l'appel sans aucun reponse
Appel rejete parce que je n'ai pas eu un avocat..
Encore la semaine derniere la dame a dit.. VA TROUVER UNE ASSISTANTE SOCIALE..

Par **mimi493**, le **25/07/2011** à **00:14**

Pourquoi n'êtes-vous pas allé voir un avocat ?

Par **Pamelzoe**, le **25/07/2011** à **01:14**

J'ai fait plusieurs DEMANDES... encore j'ai eu TROIS avocats qui ont laisse nos affaires... un a dit vos affaires cassent ma tete
mais en plus les proprietaires sont les notaires ici.... ou les avocats sont les AMIS de lui..
Ils ont dit ici a St Martin que VOUS nE POUVEZ PAS GAGNER CONTRE LUI IL EST LE ROI ICI..
faux contrat fausse signature fausses signatures
Aucun avocat ici a St martin pour nous et encore a Guadeloupe le avocat de NOTAIRE est dans le BARREAU
pouvez vous aider moi parce que mes enfants sont dans un mauvais situation et un aujourd'hui a vomit toute la journee

Par **mimi493**, le **25/07/2011** à **02:28**

C'est normal, tous les avocats sont inscrits au barreau.
J'ai un peu de mal à comprendre ce qui a pu se passer, votre discours est un peu décousu. Je crois qu'en premier lieu, il faut être plus calme
Pour en arriver à une expulsion par la force publique, ça a du prendre des mois et il y a eu un jugement. Êtes-vous allée à l'audience ?

Par **Pamelzoe**, le **25/07/2011** à **23:42**

excusez moi mon francais n'est pas de tout bien.
Oui cette affaire et depuis 2005... les avocats que j'ai eu ont abandonne les affaires.
Le Commandement de payer n'a pas eu l'adresse de FSL.. mais comme j'ai dit au Tribunal le montant est fausse
Les propriétaires sont DIX différentes noms.
Mais tout est vraiment les memes personnes.
Après le DSDS a vu cet appartement 17 FEVRIER 2006 et declare insalubre les rapports ont disparu.
la CAF de la Guadeloupe a paye DIRECT les propriétaires et ce montant n'a pas inclus aussi,
C'est vraiment un corruption parce que le jugement expulsion etait fait avec les fausses comptes et ignore les rapports et comme ca le juge a accuse moi que moi et mes deux enfants ont fait les degradations.. encore que je n'ai pas paye les loyers.
je n'ai pas eu un avocat et mon francias au tribunal n'est pas bonne mais les juges ont voulu termine vite
EXPULSION ils ont fait le jugement 25 janvier 2010. Immediatement j'ai fait l
appel et une demand 16 mars 2011 pour un avocat.. PAS les reponses depuis et le juge Cour Appel a rejet mon appel parce que je n'ai pas eu un avocat..
Et voila.. EXPULSION
Mais c'est bizarre parce que le 12 Juillet 2011 j'ai eu un convocation avec les detectives et 4 1/2 hours la plainte etait fait. et 13 Juillet 2011 le expulsion mais la lettre du Prefet j'ai reçu le 17 Juillet.. il a envoye a ancien adresse et la poste timbre 15 juillet 2011. le Prefet a envoye la lettre APRES Expulsion
Maintenant deux semaines et le meme huissier a bloque moi a entrer a prendre nos affaires

Par **mimi493**, le **25/07/2011** à **23:59**

Donc ce n'est pas du tout ce que vous expliquiez au départ : vous avez été expulsé pour non paiement des loyers
Avez-vous présenté les preuves de paiement (les avis de paiement de la CAF + vos relevés de banque prouvant le paiement de ce qu'il restait à payer) qu'il fallait laisser au juge ?